

Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2023 à 11h00 à Etagnières c/o Célestin et Immaculée Tessemo

PROCES-VERBAL

Présents : Immaculée Tessemo (IT), Audrey Cuhe (AC), Emmanuel Marclay (EM), Célestin Tessemo (CT), François Parvex, Yvonne Moreillon

Excusés : Jean-Claude et Marie Fisher, Martial Mbefo

Début de l'AG à 11h15

EM remercie chaleureusement l'assemblée pour leur présence.

Présentation de l'ordre du jour : Pas de remarques. Celui-ci est accepté par l'assemblée.

1. Procès-verbal de la dernière AG, du 18 juin 2022

Le PV de l'AG du 18.06.2022 est disponible sur le site internet.

Personne n'en demande la lecture. Il n'y a pas de remarque dans l'Assemblée. Il est approuvé.

2. Rapport du Président

Le comité s'est réuni à 5 reprises (en téléseance) depuis notre dernière rencontre.

Nous avons des contacts réguliers avec le Centre et sa responsable (Sr Jacqueline par mail, message WhatsApp et téléphone).

L'année a été plutôt intense pour l'Association, avec les points suivants à signaler depuis l'AG du 18.06.22, dont les détails seront développés ci-après:

- 2 passages à Musongati par CT (juillet 2022 et mai 2023)
- Alimentation électrique
- Alimentation eau potable
- Peinture salle hospitalisation et support couloir
- Alimentation en produits laitiers: solution pérennisée, envoi fonds
- Simplification de notre situation bancaire

a. Vie de l'Hôpital et du Centre de Santé

Concernant la vie de l'Hôpital, les activités des Sœurs se poursuivent avec toujours de bons résultats aux évaluations trimestrielles¹

- 3e trimestre 2022 : 96%
- 4e trimestre 2022 : 92%
- 1er trimestre 2023 : 93% (la pharmacienne n'est pas qualifiée (pas de formation reconnue malgré son expérience professionnelle) mais une nouvelle Sœur va arriver dans deux ans qui sera qualifiée selon leurs critères)

Au niveau de l'effectif, Sr Consolata fonctionne désormais comme médecin généraliste et directrice de l'Hôpital. Deux nouvelles infirmières de la congrégation devraient compléter l'équipe en août prochain.

¹ Réalisées par des représentants d'autres hôpitaux du pays et du Ministère de la Santé Publique

La salle de chirurgie est sous-employée. Nous avons proposé qu'elle soit utilisée pour les césariennes qui sont fréquentes à Musongati (en mai dernier plus de 50 césariennes sur 200 naissances).

De manière générale, il y a un manque de personnel.

Par ailleurs, pour maximiser les profits, d'après ce qu'on nous a dit, certains aimeraient travailler 24/24h durant deux semaines et utiliser leur 2 semaines de récupération suivantes pour travailler dans un autre service. Nous avons signalé aux Sœurs que cela ne doit pas être accepté car ils se mettront en danger et par conséquent les patients et c'est contraire à l'éthique et à la loi sur le travail.

b. Envoi matériel

Les lits envoyés avec le container début 2022 ont finalement été affectés à Gasura. Sr Jacqueline les a envoyés au service de maternité de ce centre de santé gérée par les sœurs carmélites dont Sr Yvonne l'ancienne directrice de l'hôpital, car leur dimension ne permettait pas leur utilisation à l'hôpital de Musongati.

c. Alimentation électrique

Obtenir des informations fiables étant difficile, la mission de Célestin il y a un mois a permis de tirer les choses au clair.

Sur les 24 batteries mises en place par M. Pitteloud en 2014, une seule doit être changée (toutefois Père Nobis conseille d'en commander 2 nouvelles). Ce type de batterie au plomb n'est toutefois pas trouvable au Burundi.

En revanche d'autres composants du système sont défectueux. On parle de pièces pour un onduleur et de régulateur.

Nous avons pris les contacts nécessaires et une carte électronique de l'onduleur a déjà été expédiée à Musongati il y a deux semaines avec l'aide de M. Pitteloud. La pièce est déjà arrivée.

Nous avons pris contact avec une personne polonaise qui a équipé un autre hôpital au Burundi. L'idée est de mettre en place un dispositif complémentaire (avec batteries au lithium). Toutefois les pénuries de carburant restent un problème.

Concernant le projet de l'électricien sur place (devis demandé par les sœurs), il ne correspond pas aux besoins et doit être abandonné.

Un grand groupe électrogène (54kWatt) a été reçu par l'Hôpital par un ONG et est utilisé quand les panneaux solaires ne sont pas suffisants (par exemple pour les césariennes).

Pour info l'électricité produite par la turbine est utilisée pour les besoins des Sœurs et des Pères, mais pas pour l'Hôpital.

d. Alimentation en eau potable

L'ensemble des moyens d'approvisionnement en eau potables est efficace. L'eau est en suffisance, grâce à :

- Raccordement au réseau de la régie de eaux
- Pompe dans forage
- Source historique

La citerne de 30'000 litres nécessite toutefois des réparations (fissures occasionnant des fuites) pour lesquelles Sr Jacqueline va demander des devis.

e. Infrastructures

La peinture de la salle hospitalisation et des supports des couloirs a pu se faire, grâce à un don de 1'000.- Euros de l'Association.

Les sœurs ont le projet de créer un pavillon de pédiatrie en réaffectant la maternité. Une aide financière est envisageable par le comité, mais nous leur avons demandé de revoir leur devis qui à ce jour est trop élevé (600'000.- Euros !).

Les sœurs ont également un projet de nouveau home pour les médecins, avec cette fois perception de loyer mensuel.

f. Lait en poudre

La solution mise en place fonctionne bien. L'Association fournit deux fois 2'000 € sur l'année permettant aux Sœurs d'acheter le lait pour les nourrissons manquant de lait maternel.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2022

Pour donner suite à la dernière AG en 2022, afin de limiter les frais de gestion des comptes élevés, AC a initié les démarches, début 2023, pour clôturer les deux comptes Epargnes et réunir les trois comptes bancaires en un seul compte courant. Les comptes lors de la prochaine AG, en 2024, devraient être plus simples à lire.

Le compte de pertes et profits 2022 (y compris 2012 à 2022) est distribué aux participants.

La baisse des dons observées ces deux dernières années (depuis le Covid) s'est stabilisée et on observe un total de dons de CHF 11'720.- au 31.12.2022 (environ CHF 14-15'000 les années avant Covid). En 2022, il y avait 44 donateurs (60 en 2021) et 167 membres (182 en 2021). A titre de comparaison, en 2010, il y avait 105 donateurs et 195 membres.

Bien que le nombre de donateurs soit moins élevé qu'en 2021, on constate que les gens ont plus souvent donné deux fois à l'association (après chaque circulaire en général).

Les dépenses s'élèvent à 12'064.55 CHF au lieu des 48'000.- CHF budgétisés. Cela s'explique principalement par le remplacement complet des batteries qui n'a pas eu lieu.

Les principales dépenses correspondent au solde des frais de l'envoi du container de 2021 (plus de 6'000.- CHF), au don d'environ CHF 4'000.- pour l'achat du lait et à l'envoi de CHF 1000.- pour la peinture de la salle d'hospitalisation.

CT lors de son voyage familial avait, en 2022, offert ses frais de déplacements, raison pour laquelle ces frais n'apparaissent pas dans les comptes. Pour les années futures, cela pourrait apparaître dans une ligne dépense et également recettes, pour plus de transparence.

Les comptes 2022 ont été vérifiés par deux membres de l'Association hors Comité, Marie et Jean-Claude Fisher-Bise de façon bénévole le 09.05.2023. AC les remercie.

Le bilan 2022 (y compris 2012 à 2022) est distribué aux participants.

En conclusion, les comptes présentent un excédent de charges à reporter à capital de CHF 344.55 ce qui donne un capital de CHF 178'622.52 au 31 décembre 2022.

4. Approbation des rapports et décharge du comité

Les rapports du président, de la trésorière et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. L'Assemblée donne décharge au Comité.

5. Projets de l'Association

- Réparation des composant du dispositif d'alimentation électrique
- Développement d'un système parallèle avec batterie lithium avec l'aide de Père Nazaire et du contact polonais
- Transformation de la maternité en pavillon de pédiatrie (devis à revoir par les sœurs)
- Produits laitiers : poursuite de la solution mise en place
- Examen des demandes des sœurs et réponses suivant les cas
- Trouver un chirurgien qui accepterait d'aller passer quelques temps sur son temps libre (vacances ou retraite) à l'hôpital pour former les médecins sur place – déplacement planifié en automne 2023 (CT et André Tchouatieu).
- Mise à jour de la plaquette (revue graphique)

6. Budget 2023

Le budget 2023 est remis et présenté à l'Assemblée.

PRODUITS	2020	2021	2022	2023
Dons	10 000.00	10 000.00	10'000.00	10'000.00
Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	1.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	10 001.00	10 000.00	10'000.00	10'000.00
CHARGES				
Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	1 000.00	0.00	0.00	0.00
Aide alimentaire (achat de lait)	15 000.00	2 000.00	2'000.00	4'500.00
Immeubles et équipements	5 000.00	6 500.00	0.00	5'000.00
Autres projets (matériel divers)	1 000.00	2 000.00	40'000.00	20'000.00
Total charges du Centre	22 000.00	10 500.00	42'000.00	29'500.00
Frais de transport - Envoi container	2 500.00	12 000.00	4'000.00	0.00
Frais du site Internet www.musongati.ch	2 000.00	1 500.00	800.00	800.00
Achat matériel de l'association	200.00	200.00	200.00	200.00
Frais de plaquettes - Brochures	2 000.00	2 000.00	0.00	2000.00
Frais de voyage	0.00	0.00	0.00	7'000.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'association	1 000.00	1 000.00	1'000.00	1'000.00
Total charges de l'association	7 700.00	16 700.00	6'000.00	11'000.00
Total des charges	29 700.00	27 200.00	48'000.00	49'500.00
Résultat	-19 699.00	-17 200.00	-38'000.00	-30'500.00

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

7. Elections statutaires

Trois membres se représentent à leur poste et doivent être réélus selon les statuts (pour rappel les membres du comité sont élus pour 3 ans). Il s'agit d'Immaculée Tessemo, de Célestin Tessemo et d'Emmanuel Marclay, élus en 2020.

CT propose également d'accueillir André Tchouatieu (AT) au sein du comité mais son absence ne permet pas son élection. Le comité propose de l'inclure dans nos séances de comités comme invité en attendant son élection formelle lors de l'AG de 2024.

Les membres se représentant sont élus à la majorité. Martial Mbefo, membre du comité depuis 2015, est démissionnaire.

Le nouveau comité se présente comme suit :

I. Tessemo	Projet santé + matériel médical (réélue en 2020)
A. Cuhe	Secrétariat + Trésorière (réélue en 2021, dernier mandat)
C. Tessemo	Communication + Projet technique (réélu en 2020)
E. Marclay	Président (réélu en 2020)

Vérificateur des comptes :

E. Marclay les remercie chaleureusement. Proposition de reconduire Marie et Jean-Claude Fischer dans leurs fonctions. L'Assemblée les élit à l'unanimité par acclamation.

8. Divers et propositions individuelles

F. Parvex informe qu'il connaît des responsables de cliniques, tels que Hirslanden ou le groupe Genolier du Swiss Medical Network, qui pourraient vouloir subventionner certains projets ou envoyer ponctuellement du matériel ou du personnel spécialisé. Il se propose de faire le lien selon les besoins de l'association. Le projet du chirurgien ou le subventionnement de la nouvelle maternité pourrait rentrer dans ce cadre mais cela nécessite de monter un dossier. F. Parvex reste à disposition pour accompagner le comité si besoin.

EM a eu un contact avec un membre qui est dans l'équipe missionnaire de la paroisse du Sacré-Coeur à Lausanne. Elle cherche des "témoignages" d'enfants à travers le monde sur le thème « un enfant, une étoile ! ». L'idée est d'interroger des enfants en leur posant la question « A quoi penses-tu quand tu regardes les étoiles ? ». En accord avec le comité, EM a transmis le contact de à Sœur Jacqueline, qui s'occupe également de l'école primaire de Gitega. F. Parvex a des contacts au Burkina si besoin.

CT a passé 4 jours entiers en immersion à l'hôpital de Musongati et souhaite témoigner de l'impact de l'association pour les hôpitaux. Il souhaite souligner à quel point notre aide est utile sur place.

Fin de l'AG à 12.45, EM remercie l'Assemblée et CT et IT pour leur accueil.

Documents annexés au présent PV:

- *Compte de pertes et profits 2012 à 2022*
- *Bilans au 31.12.2022*
- *Budget 2023*
- *Attestation de vérification des comptes*

Hors Assemblée Générale :

Une collation est préparée par Célestin et Imma Tessemo. Ces derniers sont chaleureusement remerciés.

A. Cuhe à Estavayer-le-lac, le 13.07.2023